



Direction générale ressources  
Direction ressources humaines  
Service carrière et paie  
Unité CAP-CCP / Retraite

Reçu en Préfecture

Le 31 OCT. 2023

## arrêté

Le Président du conseil départemental  
de Loire-Atlantique

VU le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le comité technique du 27 avril 2020 ayant pour objet les lignes directrices de gestion des avancements de grade et promotions, et définition des ratios,

Considérant le comité technique du 4 octobre 2022 ajustant le dispositif des promotions internes,

SUR proposition de M. le Directeur général des services,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les fonctionnaires suivant.es sont inscrit.es sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de l'année 2023

**- CATEGORIE B**

#### Inscription sur liste d'aptitude au grade d'emploi de rédacteur

Madame Catherine PRIOU  
Madame Virginie METAYER  
Madame Christelle LEGRAND  
Madame Delphine ANGIBAUD  
Madame Véronique MORAND  
Madame Maryse THAREAU  
Madame Cynthia CHENAIS

**ARTICLE 2.** : le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour le caractère exécutoire

Nantes, le 26 OCT. 2023

Le 31 OCT. 2023

P/Le Président du conseil départemental  
La Directrice générale ressources

La Chef du service carrière et paie  
Rébecca GRELLIER

Clémence DURU

Tout recours contre cet arrêté doit être présenté devant le tribunal administratif de Nantes dans les deux mois qui suivent sa notification